

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt et un, le 14 décembre, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués, se sont réunis à 17h à Merville.

Votants :

C3G : Maryse AUGER, Didier CUJIVES, Véronique MILLET, Patrick PLICQUE, Thierry CASTET,

CCCB : Joël CAMART, Catherine CLAEYS, Gérard GUERCI, Claude MARIN, Anne-Sophie PILON, Patrice SEMPERBONI, Charles DE LASSUS SAINT GENIES, Sandrine PENAVERE,

CCF : Hugo CAVAGNAC, Virginie CLAVEL, Alain HINAUX, Colette SOLOMIAC, Serge TERRANCLE, Janine GIBERT,

CCHT : Nicolas ALARCON, François CODINE, Denis DULONG, Marie-Luce FOURCADE, Céline FRAYARD, Patrice LAGORCE, Serge BAGUR, Françoise MOREL CAYE, Patricia OGRODNIK,

CCVA : Thierry ASTRUC, Sonia BLANCHARD ESSNER, Isabelle GAYRAUD, Jean-Michel JILIBERT, Gilles JOVIADO, Cédric MAUREL, Robert SABATIER,

Secrétaire de séance : Cédric Maurel

Domaine : Finances

Délibération n°: 22-075

Objet : Demande d'aide au CD31 pour l'assistance technique 2023

Cédric Maurel, Vice-Président en charge des contractualisations, propose au Conseil Syndical de déposer une demande d'une aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, qui a décidé d'apporter son soutien aux territoires de projet.

Ce soutien sera formalisé par une convention qui précise les modalités de l'appui du CD31 et qui se basera sur :

- Le programme de travail du PETR Pays Tolosan 2023 : les opérations en lien avec les priorités départementales, avec un appui technique pour le PETR Pays Tolosan

- L'articulation entre les dispositifs déployés par le Département de la Haute-Garonne et le Contrat Territorial Occitanie 2022-2028, le Contrat de Relance Territorial et Ecologique, le Dispositif Leader,
- L'association du Département aux instances de gouvernance : Comités Techniques, de Pilotage, de Programmation, etc...

Il est proposé au Conseil Syndical de demander une aide à hauteur de 25 000 euros au Conseil Départemental au titre de l'assistance technique du PETR Pays Tolosan pour l'année 2023 et d'autoriser le Président à signer tout acte nécessaire à la bonne exécution de cette opération.

Entendu l'exposé du Vice-Président,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- Approuve la demande d'aide au CD31 pour l'assistance technique 2023
- Mandate le Président pour signer tout acte et document nécessaire à la bonne exécution de ce dossier

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 14 décembre 2022.

Le Président,



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 14 décembre 2022
Au registre sont les signatures